



Accident de l'ULM pendulaire à chariot biplace en tandem,
Air Creation Kiss 450
identifié **38-XE**
survenu le 1^{er} avril 2018
à La Tour du Pin-Cessieu (38)

⁽¹⁾Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

Heure	Vers 17 h 15 ⁽¹⁾
Exploitant	Privé
Nature du vol	Aviation générale, vol local
Personnes à bord	Pilote et un passager
Conséquences et dommages	Pilote décédé, passager blessé, ULM détruit

**Collision avec des arbres en finale,
perte de contrôle, collision avec le sol**

1 - DÉROULEMENT DU VOL

Le pilote, accompagné d'un passager, décolle de l'aérodrome de La Tour du Pin-Cessieu pour un vol local. Après environ une heure de vol, il se présente à la verticale de l'aérodrome puis intègre la branche vent arrière main droite pour un atterrissage face à l'ouest-nord-ouest⁽²⁾. Le passager indique que lors du dernier virage, l'ULM « s'enfonce » et « passe sous le plan de descente ». Le pilote remet les gaz pour reprendre de la hauteur mais ne peut éviter la collision avec une haie d'arbres d'une trentaine de mètres de haut. Le pilote perd le contrôle de l'ULM qui s'écrase environ 150 mètres avant le seuil de piste.

⁽²⁾Sur cet aérodrome à usage restreint, il n'y a pas de QFU précis mais un axe de décollage orienté à l'ouest-nord-ouest/est-sud-est.

2 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

2.1 Examen du site et de l'épave

Le site de l'accident se situe dans un champ en amont du seuil de la piste et à environ 30 mètres de la haie d'arbres.

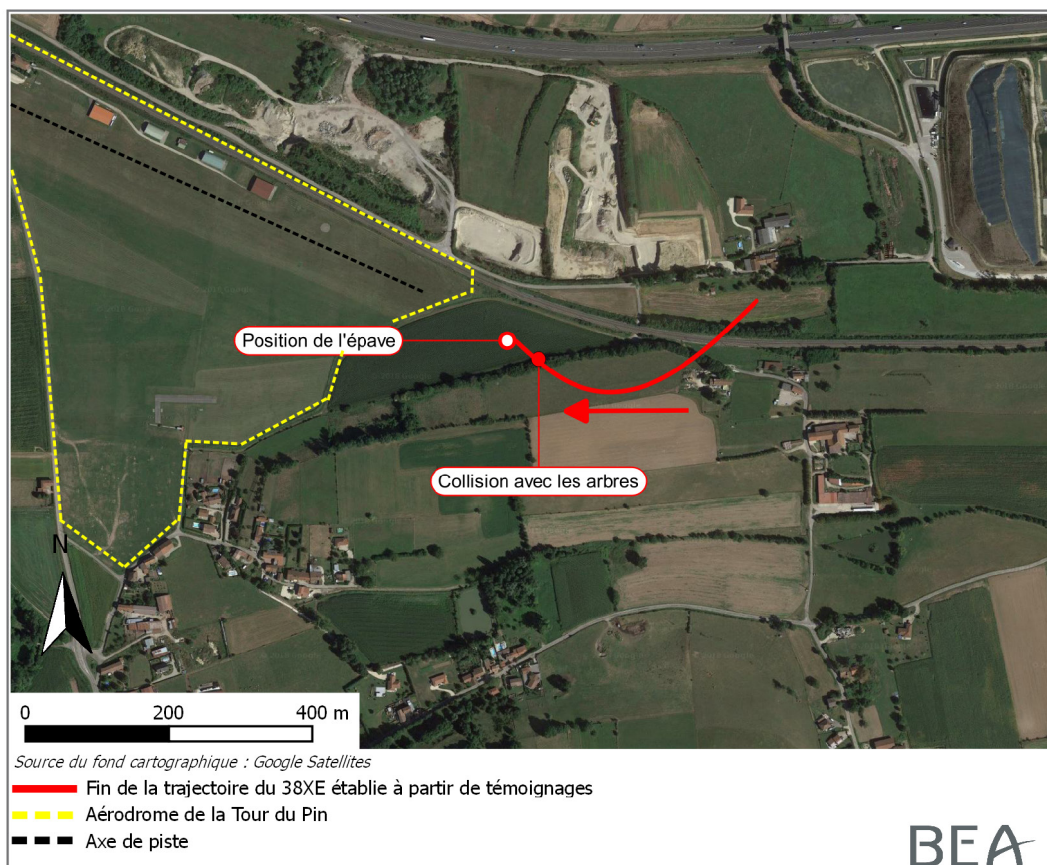


Figure 1 : vue aérienne du site

L'examen de l'épave indique que le moteur délivrait de la puissance. La plupart des dégâts constatés sur l'aile delta et le chariot de l'ULM résultent de la collision avec le sol. De nombreux morceaux de branches et brindilles sont éparpillés sur la trajectoire entre la haie d'arbres et l'épave, certains encore accrochés au niveau des carénages de roue. Les dégâts constatés sur l'ULM indiquent que celui-ci est entré en collision avec le sol sur l'avant et le côté droit du chariot.

2.2 Expérience du pilote et du passager

Le pilote, propriétaire de l'ULM et basé sur l'aérodrome de La Tour du Pin-Cessieu, était titulaire d'une licence de pilote ULM pendulaire depuis 2010 et de la qualification d'emport de passager.

Le pilote tenait depuis 2012 un cahier avec le décompte des heures de vols et du carburant avitaillé. Selon les mentions portées sur ce carnet, il s'agissait du premier vol de l'année 2018, le dernier vol noté ayant eu lieu le 15 octobre 2017. Le pilote avait réalisé environ 170 heures de vols sur cet ULM dont 60 en 2017.

Le passager était titulaire d'une licence de pilote privé avion PPL(A) périmée depuis 2015.

2.3 Conditions météorologiques

Les conditions météorologiques estimées par Météo France sur l'aérodrome étaient les suivantes :

- vent faible de direction variable ;
- quelques nuages de type cumulus vers 5 000 ft ;
- température 11°C ;
- visibilité supérieure à 10 km.

2.4 Témoignage du passager

Le passager indique que lors du virage en finale, le trapèze qui contrôle l'aile est venu se mettre en butée latérale et qu'il a dû aider le pilote à redresser la trajectoire. L'ULM s'est enfoncé et le pilote n'a pas pu éviter la collision avec la cime des arbres avant de perdre le contrôle de son ULM.

2.5 Exploitation de la tablette

Une tablette avec des applications aéronautiques a été retrouvée dans l'épave. L'examen de cette tablette montre que deux applications utilisées pour la navigation étaient installées. Une seule était active. Les deux applications n'étaient pas configurées pour enregistrer les traces des vols. Aucune donnée pertinente n'a pu être extraite.

2.6 Carte d'aérodrome

L'aérodrome est à usage restreint et les pilotes d'avion ou de planeur doivent avoir été reconnus aptes à l'utiliser par un instructeur. Cette restriction ne s'applique pas aux pilotes d'ULM.

La carte VAC de l'aérodrome ci-après mentionne pour un atterrissage face à l'ouest la présence avant le seuil de piste d'une colline et d'une haie d'arbres de 30 mètres de hauteur environ. La trajectoire publiée pour un atterrissage face à l'ouest pour les ULM pendulaires est un circuit main droite à 500 ft sol avec un dernier virage permettant de ne pas survoler la haie d'arbres.

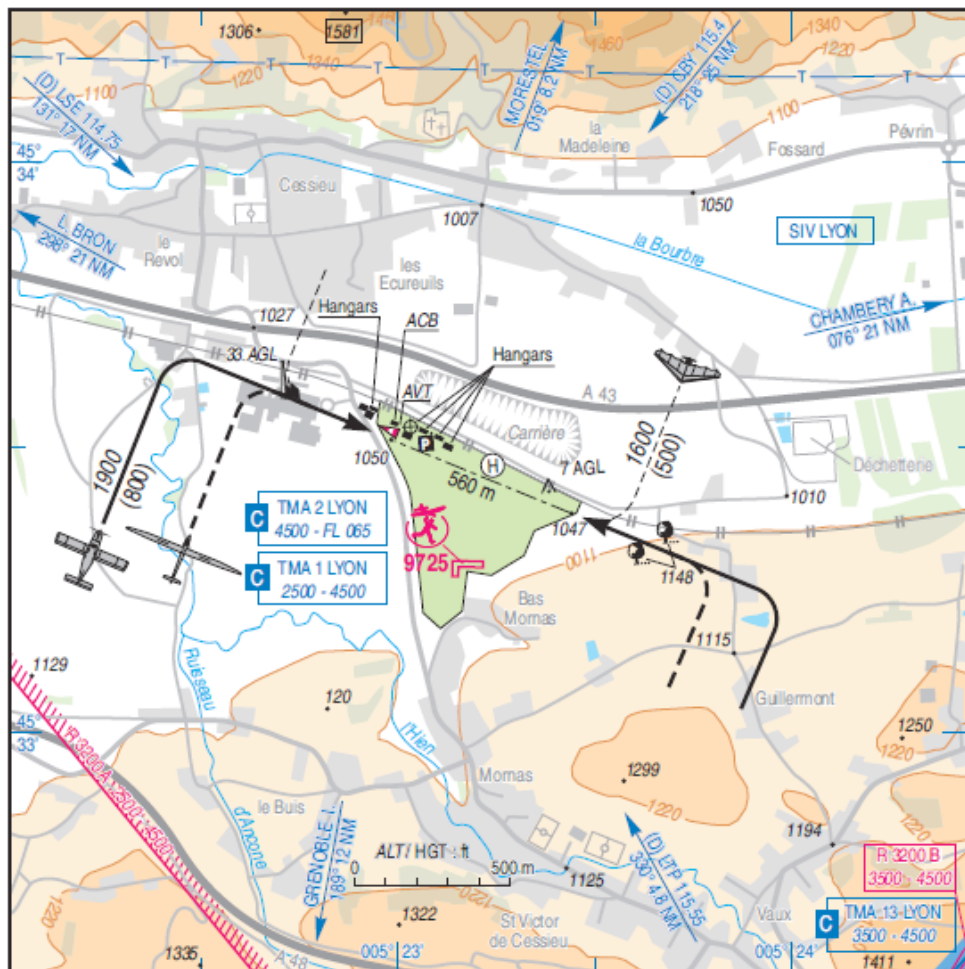
ATTERRISSAGE A VUE
Visual landing

Usage restreint
Restricted use
07 DEC 17

LA TOUR DU PIN CESSIEU
AD 2 LFKP ATT 01

	ALT AD : 1053 (38 hPa) LAT : 45 33 32 N LONG : 005 23 02 E	LFKP VAR : 1°E (15)
---	---	-------------------------------

APP : NIL
TWR : NIL
A/A : 123.5



Source : SIA

Figure 2 : extrait de la carte d'aérodrome

3 - ENSEIGNEMENT ET CONCLUSION

L'enquête n'a pas permis de déterminer le phénomène à l'origine du débattement excessif du trapèze lors du dernier virage rapporté par le passager et qui a entraîné la perte significative de hauteur.

La proximité avec la haie d'arbres n'a pas permis au pilote, malgré la mise en puissance du moteur, de regagner suffisamment de hauteur pour franchir celle-ci en sécurité.

La perte de contrôle est survenue à la suite de la collision du chariot de l'ULM avec la cime des arbres.